

# Les études urbaines chez les architectes de l'université de Constantine

*Zoulikha BOUMAZA\**

L'intervention que nous proposons correspond à une présentation de thèmes de recherche portant sur « des études urbaines » effectués dans le cadre de mémoires de magister et de thèses de doctorats par des architectes à l'université de Constantine.

L'enquête porte sur des données relatives aux thèmes étudiés et leurs rapports à la formation des professionnels de l'urbain, en l'occurrence les architectes - urbanistes dans l'Est algérien.

Un aperçu de la post-graduation à l'institut d'architecture et d'urbanisme de Constantine donne une idée des objectifs, des principes pédagogiques, des thèmes de recherche ... Nous abordons les questions relatives à la formation post-graduée et leurs rapports aux sciences sociales et humaines.

Le premier volet se rapporte au nombre de mémoires et de thèses soutenus en distinguant les thèmes :

- Patrimoine urbain : médina, centre coloniaux, ksour...
- Habitat spontané, évolutif, lotissement...
- Croissance urbaine, fragmentation...
- Divers

Le second volet sera consacré à l'analyse des thèses, mémoires, et problématiques en essayant de faire ressortir le profil des directeurs de recherche et l'orientation des travaux. Les premiers encadrements étaient, rappelons le, assurés principalement par des sociologues et des géographes. Depuis les débuts des années 2000 se sont les architectes qui assurent désormais la plupart des directions de recherches (mémoires et thèses).

## **Introduction**

La formation des architectes dans le jeune institut d'architecture de l'université de Constantine était, à ses débuts, ambiguë. La majorité des enseignants d'atelier étaient dans les années 1970 et les débuts 1980 soit

---

\* Architecte-sociologue, enseignante, Université de Constantine.

polonais, soit russes ou roumains ; l'école de « l'Est » favorisait une formation technique, structuraliste au cours de laquelle l'étudiant se renfermait dans le dessin « technique ». Les aspects sociologiques, historiques, anthropologiques étaient négligés, pourtant prévus dans le programme officiel de 1971.

A partir des débuts des années 1980, l'ouverture d'une post-graduation en urbanisme (1981-82) et le retour de l'étranger des étudiants (1983)<sup>1</sup> ont apporté un nouveau souffle, par la diversité des profils, aux enseignements.

Depuis, les cours théoriques et même les ateliers d'architecture ont commencé à être perçus autrement. Les programmes des enseignements ont été revus, enrichis et touchent désormais à un ensemble thématique assez large. Dés-lors le cursus fait appel à un collectif d'enseignants formé par des architectes, des géographes, des juristes, des sociologues, parmi lesquels on trouve des architectes -géographes, des architectes -sociologues, des architectes -historiens...

Les méthodes d'enseignement ont évolué et s'articulent autour des aspects théoriques, méthodologiques et pratiques concernant aussi bien les cours théoriques que les ateliers d'architecture et d'urbanisme. La même approche est toutefois utilisée dans les deux cycles (graduation, post-graduation).

### **Post-graduation : option urbanisme**

A partir des débuts 1980, le département d'architecture de Constantine a connu trois générations de post-graduation :

- La première (1981-1984) est initiée par une équipe d'enseignants français, anciennement étudiants à l'IUP<sup>2</sup>. En outre, ils étaient en charge de l'encadrement des projets de diplôme de fin d'études option Urbanisme. Une plaquette de post-graduation en urbanisme est alors proposée ; le programme prenait en compte les faiblesses de l'enseignement de l'architecture à l'institut d'architecture et d'urbanisme de l'université de Constantine. Cette formation s'est, de ce fait, inspirée des études post-universitaires de l'institut d'urbanisme de Paris. Combinant le DEA (initiations à la recherche)<sup>3</sup> et le DUP (initiation aux études opérationnelles)<sup>4</sup>, cette formation d'initiation à la recherche, porte

---

<sup>1</sup> La plupart des étudiants avaient préparé des masters, PHD en Grande Bretagne et aux Etats-Unis d'Amérique. Les thèmes abordés touchaient principalement à l'habitat, à « l'urban design » et au bioclimatique.

<sup>2</sup> Institut d'urbanisme de Paris (université Paris XII)

<sup>3</sup> DEA Diplôme des études approfondies

<sup>4</sup> DUP Diplôme d'urbanisme de Paris

sur des analyses théoriques et méthodologiques de trois semestres, et elle est complétée par des études opérationnelles sur des villes telles que Constantine, Skikda, Mila, Oum el Bouaghi.

Au terme de cette formation, un stage dans un bureau d'études en France<sup>5</sup> était programmé pour compléter le cursus<sup>6</sup>.

- La seconde (1990- 1994) continue le précédent programme, même si l'encadrement est dans ce cas local. On y retrouve des enseignements théoriques, auxquels manquent le troisième semestre et le stage dans une structure opérationnelle d'urbanisme.

Cette double formation prépare ainsi le post-graduant à entamer un travail de recherche sanctionné par un mémoire mais aussi à encadrer des projets de fin d'études en urbanisme opérationnel. Les thèmes choisis pour les mémoires ont, dans la plus part des cas, étaient abordés dans les terrains étudiés précédemment.

- La troisième génération de magister (2000- 2004), ne prend en compte que la formation théorique. On passe donc d'une formation à double objectif (recherche et études opérationnelles) de deux ans à une formation qui se limite uniquement à l'initiation à la recherche de deux semestres.

Les futurs enseignants ne sont pas formés dans ce cas pour encadrer des praticiens en urbanisme. Les enseignements s'articulent en revanche autour de séminaires de recherches, de conférences ; ils abordent des aspects problématiques, méthodologiques, sociaux, spatiaux. Cette formule aide les post-graduants à mieux définir leur projet de mémoire.

Cependant, la démarche utilisée, dans tous les cas pour l'initiation à la recherche, rapproche l'architecture, discipline à connotation plutôt technique, aux sciences sociales et humaines. Ce rapprochement découle à la fois du profil des enseignants et de la nature même de l'architecture comme filière à visée pratique (métier), mais qui doit être complétée de l'apport des sciences humaines et sociales d'une part et d'autre part nourrie d'une culture générale.

Dans cette démarche, il s'agit d'inscrire le travail de l'architecte dans les pratiques sociales (mutation, appropriation ...). Le rôle de l'architecte dans la pratique de son métier (technicien de bureau d'étude et de chantier) et les relations avec les différents acteurs (maître de l'ouvrage, administration et autres professionnels du bâtiment) devrait l'emmener à

---

<sup>5</sup> Une convention entre l'université parisienne et constantinoise a été signée dans ce cadre.

<sup>6</sup> Administrativement l'année théorique est formée de deux semestres, alors que la spécificité de la PG en urbanisme à Constantine telle que prévue par la plaquette comporte trois semestres de cours et d'ateliers et un stage obligatoire dans un BET.

côtoyer aussi bien l'ingénieur en génie civil que le géographe ou le sociologue. Cette approche rompt avec la formation des années 1970-80, qui, nous l'avons dit, était rigide, technique, ne tenant pas compte de la société pour laquelle les édifices, les espaces publics sont destinés.

Or, la lecture de la ville et de ses espaces urbains doit s'inscrire dans les mutations des pratiques sociales, urbaines et l'émergence de types nouveaux de lieux urbains. La ville est ainsi appréhendée en tant que production sociale. C'est pour cela que l'un des principaux objectifs de la post- graduation est la formation de formateurs qui maîtrisent la conception technique du projet, mais aussi le rapport entre le métier de l'architecte et l'environnement politique, social, économique, juridique....

Cette approche s'est consolidée à partir de la fin des années 1990 et les premières soutenance de doctorat d'état à l'université de Constantine d'une part et d'autre les mutations, depuis la libéralisation du marché, notamment la loi d'orientation foncière (1990) et la politique de la ville (2000), ont orienté les méthodes de recherche, puisque les rapports à l'espace ont changé. Dés-lors, les notions de patrimoine, de monument, leurs sens et symbolique, les espaces en transformation morphologique (rue, place, quartier, monument, " médina ",...) et le jeu des acteurs (politiques, publics, privés), qui prennent en compte le contexte actuel sont abordés autrement.

Ces réflexions, issues d'une enquête sur les thèmes traités dans les recherches depuis 1983, donnent une idée sur le rapport architecture - sciences sociales et humaines.

### **Thèmes de recherches**

La centaine de mémoires et la vingtaine de thèses d'état soutenues respectivement depuis 1984 et 1999, et la centaine de thèses et de mémoire en cours se rapportent en général à :

- des fragments de villes : patrimoine urbain, habitat spontané, périphérie urbaine, centralité... ;
- la politique de la ville et de l'habitat : pratiques foncières, instruments et outils d'urbanisme... ;
- aspects techniques et esthétiques de l'architecture.

Il s'agit de plus de 70% des travaux qui touchent aux sciences humaines. Les analyses urbaines et typo-morphologiques font appel à la

sociologie, à l'ethnologie, à la géographie... et seulement 20% sont techniques et opérationnels<sup>7</sup>.

Les premiers travaux ont abordé les mutations de l'espace, en se limitant généralement à des analyses typo-morphologiques, à des états des lieux. L'exploration des exemples de transformations des mouvements de pensées dans les sciences et l'architecture des savoirs théoriques et doctrinaux était négligée, notamment dans les premiers masters.

Les mêmes objets de recherche sont traités aussi bien dans les mémoires que dans les thèses, néanmoins les démarches utilisées sont différentes, elles dépendent des profils et des itinéraires des encadreurs. En effet, si jusqu'à la fin des années 1990, la majorité des encadreurs étaient géographes, à partir de 2000, les architectes prennent progressivement le relais<sup>8</sup>.

Les nouvelles orientations, concernant notamment les masters de la deuxième génération (2000-2003), émanent de la diversité de l'encadrement. Les géographes, qui jusqu'aux débuts des années 2000 étaient maîtres des lieux, sont concurrencés par les architectes – urbanistes et des sociologues. Ainsi la monographie classique (constat) cède la place à des monographies plus critiques et à des analyses urbaines touchant à des aspects relatifs à l'espace urbain avec une vision plus large. Dans cette optique, certains encadrements sont collégiaux, le candidat à un mémoire ou à une thèse, même s'il est administrativement inscrit avec un géographe peut consulter un sociologue, un architecte.

### **Analyse des manuscrits**

Sans être exhaustive, je me limite à la présentation d'une synthèse des deux groupes de thèmes traités à l'université de Constantine. Par manque de temps je ne peux analyser plus de 300 documents - mémoires, thèses et intentions de recherche (problématiques).

Mon choix s'est fixé sur les thèmes relatifs particulièrement à la politique de l'habitat et les « politiques de la ville ». Il s'agit de deux situations d'actualité, assez complexes, qui offrent néanmoins des originalités d'approches. Ces questionnements sont abordés avec un

---

<sup>7</sup> Cette remarque concerne les mémoires de master, car les thèses d'état, jusque là soutenues, comportent une dizaine en urbanisme et sept en architecture. Il est à rappeler que les thèses en architecture sont établies par des architectes titulaires d'un master anglais et se rapportent principalement à l'architecture bioclimatique.

<sup>8</sup> Un professeur et 14 maîtres de conférences architectes de formation dont 7 architectes-urbanistes

regard qui prend en compte l'espace en tant qu'entité physique, mais aussi sociale, culturelle, économique et politique.

Ces thèmes sont en relation avec les pratiques urbaines actuelles, ils nous renseignent de ce fait sur la réalité de la production de l'espace urbain (enjeux, conflits...), notamment depuis la libéralisation du marché à partir de 1990.

Une brève lecture de quelques mémoires et thèses dévoile le profil de l'encadreur et de la méthodologie. Cependant quelle que soit l'option choisie (sociologie urbaine, géographie urbaine...) le constat est la partie la mieux maîtrisée. Dans la plupart des recherches, on trouve une « radioscopie » sans failles de l'état des lieux et une bonne représentation graphique et cartographique, dévoilant la maîtrise de l'outil informatique et le maniement des logiciels de dessin.

En effet, la lecture de plus de 70% des travaux (mémoires, thèses,...) montre l'impact de la géographie sur les méthodes utilisées ; une monographie, assez fine dans certains cas, met à la disposition de la recherche une documentation de base : données statistiques et cartographiques (Abdallah Farhi, Salah Chaouche, Sofiane Larouk, Samira Zertal...) qui s'ajoutent souvent aux dessins d'architecture.

Les 30% qui semblent échapper à la géographie touchent à la sociologie urbaine et rurale (N. Messaci, Z. Boumazza, A. Bouchareb, K. Tlemsani, K. Medgoul...), à l'histoire urbaine (B. Sahraoui...), mais ils empruntent, notamment, à la cartographie ses outils.

Certaines recherches (5% sur les 30%) renouent avec l'analyse urbaine, on y trouve des sources, des méthodes, des outils, ... usuels chez les architectes dans les travaux pédagogiques de graduation : patrimoine urbain, composition urbaine, structure, typologie des parcelles, styles, modes constructifs... (B. Sahraoui, Z. Maghnous, K. Tlemsani...).

« L'approche socio-ethnologique » semble concurrencer la géographie. Les architectes qui privilégient cette orientation, font aussi appel à d'autres outils. Selon les cas, ils interrogent la géographie, l'histoire, l'art, ... Cette récente approche part de lectures morphologiques, ensuite elle cherche des enseignements et des réponses dans les sciences sociales, partant du fait que l'espace urbain, est à la fois une production technique de formes urbaines et une production sociale de pratiques (N. Messaci, K. Medghoul, Z. Boumazza, B. Sahraoui, ...).

A partir des années 1990 qui correspondent à la nouvelle ère de libéralisation du marché foncier et de l'instauration de l'urbanisme normatif, l'objectif est avant tout de comprendre comment réagissent les

différents acteurs de la ville, qu'ils soient décideurs, professionnels ou citoyens dans le nouvel environnement économique et juridique.

Les acteurs de la ville et les professionnels qui fabriquent les outils de production urbaine, se trouvent dépassés par le dynamisme de la planification économique, l'espace urbain en tant que support n'a jamais inquiété les politiques. La façon avec laquelle sont imaginées les villes algériennes, que ce soit à travers le corpus de textes élaborés par le législateur ou à travers la pratique des professionnels et des institutionnels, laisse entendre que la fabrication de la ville n'a aucune finalité formelle ou esthétique (L. Boulbir).

Et, dans un contexte d'économie de marché, les recherches actuelles essayent de croiser les textes législatifs des différentes « politiques » de la ville, de l'habitat... et la réalité qui ressort du terrain. L'approche insiste sur le « gouvernement local » (L. Boulbir, N. Djeghri...), sur l'émergence de nouvelles centralités (S. Zertal, K ; Tlemsani, Mohamed Gherbi...) ou la fragmentation –ségrégation issue des nouvelles politiques de l'habitat et la catégorisation de la production du logement (K. Medghoul).

Ces connaissances touchent au premier abord les professionnels de l'urbain qui se chargent aujourd'hui de la fabrication des outils d'urbanisme (PDAU et POS), de mieux considérer les processus structurels inhérents à la ville et de proposer des outils plus stratégiques et plus opérationnels au plan morphologique. (K. Chorfi, L. Boulbir, N. Djeghri, M. Gherbi...)

L'habitat s'est taillé une grande part dans la recherche, différents aspects y sont traités, on passe de la politique de l'habitat dans son interprétation la plus large à des enquêtes portant sur « l'aide à la pierre » (N. Chouguiat, K. Medghoul), l'appropriation des logements (F.Z. Haridi, H. Zebiri, Y. Bouchair).

Les points les plus importants abordés se rapportent :

- au passage de la politique du droit au logement stratifié (formes nouvelles de production des logements) et la Segmentation-Catégorisation qui en découle (K Medghoul).

- Logique ségrégative : cité d'habitat social collectif, cité d'habitat social individuel (plateforme, évolutif) et cité d'habitat social illicite... (C. Mossanef, T. Kara-Mostefa, N. Benmati...).

- Processus sociaux de domestication des espaces, allant des aménagements opérés à l'intérieur des appartements à des opérations de suppression, ou, de sur ajout (des subversions) affectant la structure matérielle du bâti. (H. Zebiri, Y. Bouchair, F. Z. Haridi).

- Appropriation sociale des espaces et démantèlement des stratégies mises en œuvre par les concepteurs et par les groupes sociaux afin de s'interroger sur la pertinence « des nouvelles politiques en Algérie » (K. Tlemsani, H. Mébirouk, Y. Zerdoumi ...).

Des 80% de travaux, portant notamment sur les pratiques foncières, ressort une question concernant les instruments et les outils d'urbanisme. Elle se rapporte d'une part à l'art de bâtir les villes en Algérie et qui n'est pas dispensée dans « l'école algérienne » et d'autre part aux pratiques des acteurs dans un environnement juridique et institutionnel nouveau.

## Conclusion

Les enquêtes dévoilent que les thèmes étudiés depuis les années 1990 portent essentiellement sur le mode de fabrication de la ville algérienne post Loi d'Orientation Foncière (1990) et la libéralisation économique. La part des sciences sociales est perçue inégalement dans les travaux de recherche mais plus au moins absente dans la formation pédagogique universitaire, ce qui explique la crise de professionnalisme et de savoir-faire visible dans l'espace public. Dans leur pratique, les architectes se limitent à l'étude technique des projets d'architecture et d'urbanisme.

## Références

- Belabed-Sahraoui, B., « *Pouvoir municipal et production de la ville coloniale : Constantine 1854-1903* », thèse de doctorat, Université de Constantine, 2004.

- Boulbir, L., « *Processus de fabrication de la ville algérienne, impact des modes de production sur les formes urbaines, cas d'Annaba* », mémoire de magister, Université de Constantine, 2003.

- Boumaza Z., *L'appropriation sociale des espaces dans le vieux Constantine*, thèse de doctorat de sociologie, université Paris 7, 1997.

- Chaouche S., « *Entre spontanéité et volontarisme quelles formes de développement pour la petite ville de l'est algérien ?* » thèse de doctorat d'état, Université de Constantine, 2004.

- Djeghri-Louhi Nacira, « *La phagocytose des vides urbains et les pratiques foncières locales ; cas de la plaine ouest d'Annaba* "... », mémoire de magister, Université de Constantine, 2002.

- Messaci N., « *Le sacré, le profane : éléments fondateurs du cadre bâti des Abt Waghibis* » thèse de doctorat d'état, Université de Constantine, 2003.

- Medghoul K., « *La fragmentation urbaine à Constantine, de la ségrégation sociale à la mobilité résidentielle* », mémoire de magister, Université de Constantine, septembre 2004.

- Tlemsani K. « *Le commerce à Constantine, économie de marché et espace d'urbanité* », mémoire de magister, Université de Constantine décembre 2003.

- Problématiques de mémoires de magister et de thèses, département d'architecture, Université de Constantine.

- Archives des intentions de recherches 1990-2000. Département d'architecture, Université de Constantine.